



Conflit avec mon promoteur et mon syndic

Par **driollet**, le **30/03/2010 à 16:11**

Bonjour, je suis propriétaire d'un appartement dans une petite résidence neuve livrée en avril 2009. Un syndic a été désigné par le promoteur pour une durée de 2 ans. A ce jour, malgré plusieurs réclamations, de nombreuses réserves émises à la réception ne sont pas levées (raccords d'enduit, reprises de peinture, interphone défaillant, baies vitrées rayées, etc....). D'autre part les charges à payer ne correspondent pas aux prestations prévues (nettoyage, entretien espace vert). J'ai demandé à mon syndic d'organiser une assemblée générale annuelle courant avril 2010 avec la présence d'un représentant du promoteur pour régler tous ces problèmes. Malheureusement toujours pas de réponses. Je suis à ce jour un peu dans l'impasse et j'aimerais savoir quels recours je dispose pour faire évoluer cette situation. Merci pour tous vos conseils